

Réunion du 29 novembre 2010

à 9 heures à la Mairie de Bourgoin-Jallieu

Liste des participants

Collège "administrations"

Préfet du département de l'Isère	Excusé
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC)	M. Guy SERREAU Chef de bureau des risques (BRNCC) M. Jean-Paul LOUIS-GAVET Cellule chimique (BRNCC)
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)	Cne. Yannick ABEL-COINDOZ
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Rhône-Alpes	M. Jean-Pierre FORAY Chef de l'Unité Territoriale de l'Isère M. Christian SALENBIER Adjoint au Chef de l'Unité Territoriale de l'Isère
Direction Départementale des Territoires (DDT)	Excusée
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)	M. Jacques VANDENESCH ó Directeur Adjoint

Collège "collectivités territoriales"

Commune de Saint Quentin Fallavier	M. Michel CHARPENAY Premier Adjoint
Commune de Bourgoin Jallieu CAPI 38	M. Alain COTTALORDA Maire, Président de la CAPI
Commune de Bonnefamille	Excusée
Commune de Villefontaine	M. Pierre NOTTOM Responsable du service Gestion des Risques M. Roland OVIEVE Conseiller Municipal délégué à la Sécurité des Equipements
Conseil Général de l'Isère Canton de Bourgoin Jallieu Sud	

Collège "exploitants"

Société PCAS	M. Pascal GUERRINI Directeur M. Gilles BONNARDEL Responsable HSE
Société Sigma-Aldrich	M. Jean-Pierre GILLIE Directeur logistique M. Ivan BONASSIN Responsable HSE
Société Total France	M. Jean-Charles MARIOTTI Chef du département ESIP

Collège "riverains"

FRAPNA Isère	-
Association "Sauvegarde de la Nature et du Patrimoine"	-
Aéroport Lyon Saint Exupéry	-
Saint Quentin Fallavier	M. Marc SADIN
Bourgoin Jallieu	-



PDF Complete

*Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

Collège "salariés"

Salariés de la société PCAS

Salariés de la société Total France

Salariés de la société Sigma-Aldrich

Assistaient également à la réunion :

Société AMaRisk, chargée d'assister le secrétariat du CLIC

Mme Sandrine CROCHA

Secrétaire du CHSCT

-

M. Christophe VACHER ó Membre du CHSCT

M. Michel PERRIER

Compte rendu de la réunion

1. Accueil par M. le Président du CLIC

L'ordre du jour est proposé :

- Accueil du Comité par M. CATALORDA, Président du CLIC,
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2009
- Bilan des actions en matière de prévention des risques des 3 exploitants
- Point sur l'avancement du PPRT
- Questions diverses

2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2010

Le compte-rendu est adopté.

3. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société PCAS

Actions en matière de prévention des risques

Les principaux investissements en matière de prévention des risques portent sur :

- Réfection de l'étanchéité des sols en-dessous des conduites aériennes pour éviter une pollution des sols en cas de fuite sur ces conduites,
- Installation de bennes à déchets couvertes, pour éliminer la lixiviation des déchets lors d'épisodes pluvieux,
- Doublement de la pompe incendie : le site ne dispose pas de réseau d'incendie armé ; la mise en pression des points d'eau nécessite la mise en route d'une pompe. Le doublement de la pompe améliore la fiabilité de cet équipement important pour la sécurité.
- Remise à niveau des centrales de détection incendie dans les ateliers de fabrication ; l'investissement est en cours de réalisation
- Installation de nouveaux détecteurs incendie dans le bâtiment L (distillation) et détecteurs gaz dans le bâtiment K.
- Amélioration du réseau de collecte des eaux polluées du bâtiment L.

Bilan du SGS

Les objectifs de l'année 2010 ont porté sur

- le chapitre « coordination exploitation / maintenance » avec refonte des formulaires de permis de travail pour mieux formaliser le transfert de responsabilité entre les services d'exploitation et de maintenance lors d'opérations de maintenance et en particulier tout ce qui concerne la sécurité et la maîtrise des risques,
- le chapitre « gestion des projets et des modifications », afin que leur prise en compte soit effective dans l'exploitation et dans la maîtrise des risques

Compte-rendu des incidents, accidents et exercices

Deux accidents du travail sont à déplorer en novembre 2010 : une chute dans un escalier ayant entraîné un arrêt de travail et une collision d'un chariot élévateur avec un opérateur ayant entraîné plusieurs fractures et l'hospitalisation de la victime ; une enquête interne est en cours pour en déterminer toutes les causes.

Aucun autre incident ou accident n'est à signaler.

Un exercice a été réalisé sur le site PCAS le 25 novembre 2010 ; il était basé sur un scénario toxique dont l'évolution pouvait avoir des conséquences à l'extérieur de l'établissement. Cet exercice a permis de tester dans un premier temps le plan d'opération interne (POI) puis le plan particulier d'intervention (PPI).

Programme d'objectifs de réduction des risques 2011.

Le point principal est la mise à jour quinquennale de l'étude des dangers de l'établissement, qu'il est prévu de remettre à l'administration au premier trimestre 2012.

Viennent ensuite la poursuite du programme de recherche des substances dangereuses pour l'environnement aquatique (RSDE), la mise en œuvre du système général harmonisé (SGH) qui porte sur l'étiquetage harmonisé des substances dangereuses au niveau mondial.

Le site s'inscrit également dans une démarche d'amélioration continue de la protection de l'environnement ; cette action se poursuivra en 2011.

Enfin, un exercice POI est programmé au cours du second semestre 2011 ; il sera réalisé en collaboration avec les Services d'Incendie et de Secours.

Décisions individuelles visant les installations

L'exploitation est régie par l'arrêté cadre de 1986, complété par plusieurs arrêtés préfectoraux concernant notamment les modalités de rejet des effluents aqueux (1998) et la mise en application de l'arrêté ministériel du 10 mai 2000 (2002).

Un arrêté de mise en demeure a été notifié en juin 2009 pour la mise en conformité d'une cuvette de rétention ; les travaux sont réalisés.

Mr Foray souligne l'importance des actions entreprises au regard de la sensibilité de la zone à la pollution des eaux souterraines (rétentions, étanchéité des sols) et du niveau de sécurité global de l'établissement (détection incendie, détection gaz, moyens d'intervention incendie).

Enfin, à la demande de Mr Foray, **Mr Guerrini** donne quelques informations sur l'activité de l'entreprise : une année 2010 meilleure que 2009, mais encore loin des meilleures années (environ 2/3 par rapport à 2006 et 2007) ; cette reprise relative permet néanmoins d'embaucher à nouveau ; la tendance devrait se confirmer en 2011, année au cours de laquelle devraient émerger quelques nouveaux produits (petites productions).

4. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société SIGMA-ALDRICH

Sigma Aldrich entrepose et commercialise des réactifs chimiques et biochimiques pour la recherche scientifique, les industries chimiques et pharmaceutiques. 190 personnes travaillent sur le site logistique de Saint-Quentin Fallavier.

Actions en matière de prévention des risques

Les principaux investissements en matière de prévention des risques portent sur :

- La construction d'un bassin extérieur de rétention des eaux d'extinction de 1 800 m³,
- L'installation de plateformes de rétention interne dans la zone de réception des liquides inflammables

Bilan du SGS

Le SGS fait l'objet d'un point mensuel avec la Direction Générale, et d'un audit mensuel HSE sur les installations et le suivi documentaire ; l'objectif est de 85 % de points positifs sur la trentaine de points examinés.

Compte-rendu des incidents, accidents et exercices

Aucun accident ou incident significatif. L'entreprise est très exigeante quant à la sécurité des opérations de manutention, qui est le cœur de métier de la plateforme.

Les incidents reportés au niveau du SGS sont des alarmes intempestives (le système de détection incendie est en cours de rénovation), des colis endommagés chez les transporteurs (taux de casse d'environ 1/10 000), et l'épandage limité de produits suite à des erreurs de manipulation. Les quantités individuelles manipulées sont au maximum de quelques kilos.

Un exercice POI est programmé pour le 16 décembre 2010, en collaboration avec le centre de secours de Vienne.

Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Le programme comprend :

- L'amélioration du système de vidéosurveillance et de gestion des accès du site
- La révision quinquennale de l'étude des dangers
- La mise à niveau du désenfumage
- La sécurisation des zones de stockage

Décisions individuelles visant les installations

Suite à une inspection de la DREAL en février 2010 constatant la non-conformité des installations de stockage des amines liquéfiées inflammables et des gaz liquéfiés en général, il a été décidé d'arrêter cette activité sur le site ; les clients sont directement livrés depuis la plateforme logistique européenne située en Allemagne.

Mr Charpenay, de la commune de Saint Quentin Fallavier, se réjouit de la mise en place d'une nouvelle rétention des eaux d'extinction d'incendie pour la pérennité de l'alimentation en eau potable.

Mr Abel-Coindoz renchérit en soulignant que la présence d'une rétention pour les eaux d'extinction d'incendie facilite la mission de protection de l'environnement des sapeurs pompiers.

5. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société TOTAL

Actions en matière de prévention des risques

Les principaux investissements en matière de prévention des risques portent sur :

- Visite et réfection du bassin de réserve d'eau incendie, dont le liner s'était dégradé,
- Achat d'un véhicule léger d'intervention équipé de canons de nouvelle génération, dédié au dépôt et permettant l'intervention sur un feu de cuvette,
- Refonte des documents correspondant à chaque scénario de feu de cuvette intégrant ce nouveau matériel,
- Rédaction d'un document de formation à la mise en œuvre du nouveau matériel
- Participation à la formation du personnel du SDIS 38 programmée au premier trimestre 2011.

Le site est certifié NF En ISO 9001 Vs 2000, ISO14001 Vs 2004 ; un audit de suivi en juin 2010 s'est conclu par aucune remarque et aucune non conformité.

Il y a également eu une inspection générale de sécurité en décembre 2009, réalisée par des experts du groupe Total, qui a donné lieu à un plan d'actions sous forme de recommandations au niveau national ou au niveau des sites rhônalpins. Le plan d'action est réalisé à 80 % à ce jour ; sa clôture est prévue pour le deuxième trimestre 2011.

Enfin, le site a fait l'objet de 2 revues de direction en 2010.

Compte-rendu des incidents, accidents et exercices

Le site est conforme aux objectifs de sécurité au poste de travail du groupe.

Les accidents à déplorer en 2010 sont des accidents du travail de déplacement ou de manutention. Aucun accident n'est survenu sur les installations de stockage.

Le groupe a mis en place pour les principales causes d'accident du travail des « Règles d'Or » qui présentent les bases de la prévention à partir de l'analyse des accidents survenus au cours des 5 dernières années. Les déplacements sur site et les gestes et postures font partie des thèmes abordés. Il s'agit de mesures concrètes applicables par tout le monde : par exemple, échauffement avant de démarrer une opération de manutention demandant un effort physique.

Bilan du SGS

Le programme général n'a pas été modifié ; il est poursuivi de manière rigoureuse :

- Formation
- Retour d'expérience (profession, groupe, site)
- Exercice POI hebdomadaire
- Exercice annuel sur le site de Saint Quentin avec les Sapeurs Pompiers publics reporté en 2011 pour cause de grève

Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Le programme comprend :

- La poursuite du programme d'amélioration de l'interface avec les entreprises extérieures dans le cadre du processus de suivi des travaux,
- La poursuite du programme de formation à la sécurité (accueil, recyclage, etc.)
- Le bouclage des actions de sécurité : logiciel de suivi de réalisation des plans d'actions
- L'augmentation du niveau d'appropriation et d'application des règles fondamentales de sécurité (règles d'or, etc.)
- La mise en œuvre du plan d'actions suite à l'inspection générale de sécurité

Décisions individuelles visant les installations

Un arrêté préfectoral en 2010 demandant la fourniture de compléments à l'étude des dangers pour la prescription du Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Mr Foray se fait confirmer que les 17 jours de grève n'ont pas eu de conséquence en terme de sécurité au niveau des établissements rhônalpins. **Mr Mariotti** en profite pour rappeler que le stockage de Saint Quentin a été impacté par la nécessité de partager avec d'autres sociétés pétrolières l'utilisation du pipe d'alimentation en pétrole brut à la suite de l'accident survenu en Carmargue en 2009.

A la demande de **Mr Charpenay**, **Mr Mariotti** précise que le stockage emploie 15 personnes

Mr Sadin signale que les riverains doivent être informés en cas d'exercice, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

6. Avancement des PPRT

PPRT de Bourgoin-Jallieu

Le PPRT a été prescrit par arrêté préfectoral du 15 octobre 2009.

Une première réunion des personnes et organismes associés s'est déroulée le 2 décembre 2009 ; une réunion publique a eu lieu le 3 février 2010.

A ce jour, la DDT a établi la vulnérabilité : 3 habitations sont concernées ; les investigations portent principalement sur l'habitation soumise à des effets thermiques et de surpression.

Le plan devrait être élaboré au printemps 2011.

PPRT de Saint Quentin Fallavier

Le PPRT a été prescrit par arrêtés préfectoraux du 7 juillet 2009.

Des compléments d'étude ont été demandés à TOTAL par arrêté préfectoral en mars 2010 ; ils ont été fournis en mai 2010. La carte d'aléas reste à établir par la DREAL pour ce site avant le démarrage de l'évaluation de la vulnérabilité par la DDT.

Pour ce qui concerne l'établissement Sigma Aldrich, les cartes d'aléas et d'enjeux sont terminées.

L'objectif de la DREAL est de terminer ce PPRT en 2011.

Mr Charpenay considère que les risques associés aux établissements de Saint Quentin ne présentent pas des risques de grande ampleur. Néanmoins, toutes les demandes de permis de construire sont complexes à gérer dans les zones proches des établissements, avec de nombreux échanges avec les services de l'État. Il est impatient de voir aboutir le PPRT afin de clarifier la situation et simplifier les démarches.

7. Questions diverses

Mr Serreau fait une présentation de l'exercice PPI de l'établissement PCAS.

Il s'agissait du premier exercice en zone Nord Isère. Il a été l'occasion d'activer le PC opérationnel à La Fraternelle, qui présente une bonne capacité d'accueil mais dont il faudrait améliorer l'équipement en terme de communication. Cet exercice devrait également permettre aux services municipaux de Bourgoin d'améliorer le Plan Communal de Sauvegarde.

Le rayon d'application associé à l'exercice a été maintenu à 270 m, malgré la mise en place de mesures de maîtrise des risques complémentaires qui permettra de réduire le périmètre maximum du PPI.

L'exercice a été l'occasion de constater que la portée de la sirène est insuffisante ; ce point sera à reconsidérer lorsque la réduction de distance sera déterminée.

Le PPI sera actualisé après la mise à jour de l'étude des dangers et sa validation par l'Inspection des Installations Classées.

Une réunion de retour d'expérience à froid est programmée le 13 janvier 2011.

Mr Cotallorda souligne que l'exercice, de grande ampleur, a permis de valider la pertinence du choix du site de la Fraternelle pour des événements de cet ordre. La localisation s'est avérée optimale par rapport aux accès et aux autres services de proximité.

Tous soulignent l'implication remarquable des bénévoles de l'association La Fraternelle.

Mr Guerrini revient sur la portée de la sirène de 1 km ; cette portée s'entend pour des personnes situées en extérieur.

Mr Serreau estime que la sirène doit être entendue de l'intérieur des bâtiments dans le périmètre réduit du PPI.

8. Clôture de la réunion

Monsieur le Président du CLIC remercie les participants et lève la séance.